

COMMUNIQUE DE PRESSE

CARTHAGE CEMENT

SIEGE SOCIAL: Lot 101, Rue du Lac Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

Renouvellement du Contrat de Liquidité de «CARTHAGE CEMENT»

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions CARTHAGE CEMENT et l'intermédiaire en bourse MACSA informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 23/06/2013.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société CARTHAGE CEMENT est rentré en vigueur le 25/06/2012. Il était composé de 2 775 946 actions CARTHAGE CEMENT et de 6 102 ,145 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 23/06/2013, ce contrat était composé de 2 346 263 actions CARTHAGE CEMENT et de 5 090,339 dinars de liquidité.

Il est à noter que la société CARTHAGE CEMENT mettra en œuvre à compter du 07/08/2013 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions CARTHAGE CEMENT et la régularité de leur cotation. Ledit contrat est composé de 2 346 263 actions CARTHAGE CEMENT et de 5 090,339 dinars de liquidité.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*